la stupéfaction : *Les galériens de Rome acceptent leur destinée avec une insouciance qui m'*ÉBAHIT *toujours.* (Mme L. Colet.) ‖ Vieux mot peu usité aujourd'hui.

S'ébahir v. pr. Tomber dans une grande surprise, demeurer très-étonné, stupéfait : *A mesure qu'ils approchaient de son palais, le vieux et la vieille* S'ÉBAHISSAIENT *de plus en plus, et Trésor des Fèves aurait craint de troubler leur joie.* (Ch. Nod.)

ÉBAHISSEMENT s. m. (é-ba-i-se-man — rad. *ébahir*). Etat d'une personne qui s'ébahit, grande surprise, stupéfaction : *Elle regarda avec un nouvel* ÉBAHISSEMENT *ce nigaud dont elle regrettait de s'être emberloquée.* (Chateaub.)

. . . . Je me croyais si peu faite en idole;
Que l'*ébahissement* m'a coupé la parole.
E. AUGIER.

‖ Admiration mêlée de surprise : *Cet enfant adore le cheval, dit le père dans l'*ÉBAHISSEMENT *devant Ernest; ce sera un Franconi un jour.* (E. Sue.)

ÉBALAÇON s. m. (é-ba-la-son). Manég. Estrapade, sorte de ruade. ‖ Vieux mot.

ÉBALETTE s. f. (é-ba-lè-te). Arbalète; baliste de forme particulière. ‖ Vieux mot.

ÉBALIE s. f. (é-ba-lî — nom mythol.). Crust. Genre de décapodes brachyures, comprenant quatre espèces, dont trois se trouvent sur les côtes de l'Angleterre.

— **Encycl.** Zool. Les *ébalies* forment un genre de crustacés de l'ordre des décapodes brachyures, famille des oxystomes, tribu des leucoriens, établi par Leach. Les crustacés qui composent cette petite coupe générique ont la carapace à peu près carrée, avec les angles tronqués et leurs bords latéraux et postérieurs minces et saillants. Leur front est assez large et terminé par un bord à peu près droit. Les orbites, à leur bord supérieur, sont bifissurées. Les fossettes antennaires, entièrement cachées sous le front, sont grandes et dirigées très-obliquement. Le cadre buccal est triangulaire. Les pattes-mâchoires externes s'avancent jusqu'au bord de l'épistome. Les pattes antérieures sont grosses et courtes; les pinces qui les terminent sont courtes. Les pattes suivantes sont encore plus courtes, et se terminent toujours par un article styliforme assez gros. Ce genre renferme quatre espèces, dont trois habitent les côtes de la Grande-Bretagne; on ne connaît pas la patrie de la quatrième. L'espèce qui peut être considérée comme le type de cette coupe générique est l'*ébalie pennantie*.

ÉBANIER v. a. ou intr. (é-ba-ni-é). Se mettre en bande. ‖ Vieux mot.

ÉBANOI s. m. (é-ba-noi). Ebat, jeu. ‖ Tournoi. ‖ Vieux mot.

ÉBANOYER (S') v. pr. (é-ba-noi-ié — rad. *ébanoi*). Se divertir, s'amuser, s'égayer. ‖ Vieux mot.

ÉBAQUÉ, E adj. (é-ba-ké — rad. *bac*). Ne se dit que dans l'expression : Figure *ébaquée*, qui signifie une figure d'une largeur désagréable à la vue. ‖ Patois de Boulogne-sur-Mer.

ÉBARBAGE s. m. (é-bar-ba-je — rad. *ébarber*). Action d'ébarber : *L'*ÉBARBAGE *d'un livre. L'*ÉBARBAGE *s'opère ensuite, c'est-à-dire l'ablation des aspérités qui hérissent les bords de ces lames au sortir des moules qui ont servi à la coulée.* (F. Mornand.)

ÉBARBÉ, ÉE (é-bar-bé) part. passé du v. Ebarber : *Papier* ÉBARBÉ. *Plume* ÉBARBÉE.

ÉBARBEMENT s. m. (é-bar-be-man — rad. *ébarber*). Action d'ébarber.

— Chir. Action de retrancher à l'aide des ciseaux ou du bistouri certaines productions morbides.

ÉBARBER v. a. ou tr. (é-bar-bé — du préf. privat. *é*, et de *barbe*). Dépouiller de barbes ou d'appendices analogues : ÉBARBER *une plume. Plusieurs de nos cygnes partent avec les cygnes sauvages, si l'on n'a pas la précaution d'*ÉBARBER *les grandes plumes de leurs ailes.* (Buff.)

— Grav. Enlever les bavures que la pointe ou le burin a laissées au bord du trait.

— Typogr. *Ebarber une lettre*, Abattre, avec un instrument tranchant, un talus qui marque au tirage. ‖ *Ebarber une feuille, un volume*, Egaliser avec des ciseaux les fausses marges de cette feuille, de ce volume.

— Techn. Enlever les bavures qui restent après la fonte, ou les parcelles de métal ou de bois que l'outil a laissées sur les bords : ÉBARBER *un écrou.* ÉBARBER *une pièce de monnaie.* ÉBARBER *une mortaise.* ÉBARBER *un trou de mèche. Pour faire disparaître cet inconvénient autant que possible, on* ÉBARBE *les trous après le perçage.* (Teyssèdre.) ‖ En termes de doreur, Enlever les parties superflues du relief. ‖ Rogner, en parlant du papier ou des feuilles d'un volume. ‖ Débarrasser des grands poils en parlant des lisières du drap. ‖ Dégrossir les joints ou le parement des pavés. ‖ *Ébarber les tables*, en termes de fondeur, En ôter le sable au moyen de brosses, avant de les mettre sur le laminoir.

— Chir. Couper avec les ciseaux ou le bistouri les productions morbides.

— Hortic. Couper le chevelu des végétaux qu'on transplante : ÉBARBER *les plantes, c'est une opération souvent inutile, quelquefois même nuisible.* V. PLANTATION. ‖ Tondre, en parlant d'une haie ou d'une charmille. ‖ Débarrasser des racines à fleur de terre, en parlant de la vigne.

ÉBARBES s. f. pl. (é-bar-be — rad. *ébarber*). Monn. Aspérités que présentent les lames de métal fondues pour être converties en monnaies, lorsqu'elles sortent de la lingotière, et qui proviennent de l'introduction du métal en fusion dans les interstices de la lingotière, lorsque celle-ci ne ferme pas hermétiquement : *On se débarrasse des* ÉBARBES *en présentant la lame, sur ses quatre côtés, au point de réunion de deux disques d'acier tournant en sens contraire sur deux plans parallèles.*

ÉBARBOIR s. m. (é-bar-boir — rad. *ébarber*). Techn. Outil qui sert à ébarber les métaux.

ÉBARBULÉ, ÉE adj. (é-bar-bu-lé — du préf. priv. *é*, et du lat. *barbula*, petite barbe). Zool. Qui n'a pas de barbes ou de barbules.

ÉBARBURE s. f. (é-bar-bu-re — rad. *ébarber*). Techn. Bavure qu'on enlève en ébarbant.

— Grav. Parcelle de métal qui s'élève sur le bord de la taille que l'on pratique au burin.

ÉBARDOIR s. m. (é-bar-doir). Techn. Grattoir de menuisier à trois ou quatre côtés.

ÉBARLIAUDE ou **EYBARLIAUDE** s. f. (é-bar-li-ô-de). Dans le patois du Forez, Eblouissement.

ÉBAROUI, IE (é-ba-rou-i) part. passé du v. Ebarouir. Qui est desséché et disjoint : *Des bordages* ÉBAROUIS. *Une barrique* ÉBAROUIE. *Un navire* ÉBAROUI.

ÉBAROUIR v. a. ou tr. (é-ba-rou-ir). Mar. Dessécher et disloquer, en parlant de l'action du soleil : *Le soleil* A ÉBAROUI *ces bordages.*

— Intransitiv. Se dessécher et se disloquer : *Cette barrique commence à* ÉBAROUIR.

ÉBAROUISSAGE s. m. (é-ba-rou-i-sa-je — rad. *ébarouir*). Mar. Dislocation résultant du dessèchement : *L'*ÉBAROUISSAGE *d'un navire, d'une barrique.*

ÉBASIR v. a. ou tr. (é-ba-zir). Argot. Assassiner, tuer.

ÉBAT s. m. (é-ba — rad. *battre*). Amusement accompagné de mouvements folâtres :

Loin d'elle tout languit; les habitants de l'air
Suspendent leurs *ébats*, négligent leurs concerts.
LUCE DE LANCIVAL.

Joueuse enfant, qui donc connut plus qu'elle
Les longs *ébats* autour des gazons verts?
SAINTE-BEUVE.

‖ Plaisir de l'amour :

Témoin l'*ébat* qu'on prit sous la coudraie.
LA FONTAINE.

Quoi! ne tient-il qu'à honnir les familles?
Pour vos *ébats* nous nourrirons nos filles?
LA FONTAINE.

‖ Ce mot n'est plus guère usité au singulier.

— *Prendre ses ébats*, Se livrer à des divertissements folâtres :

Puisque le tyran est à bas,
Laissez-nous prendre nos *ébats*.
BÉRANGER.

— Véner. Promenade des chiens de chasse : *Mener les chiens à l'*ÉBAT.

EBATE, petite ville de l'Amérique du Sud, dans la Nouvelle-Grenade, province et à 52 kilom. N.-O. de Santa-Fé-de-Bogota, sur la rive occidentale du lac Funeque ; 3,009 hab. Commerce de bois et de bestiaux.

ÉBATTEMENT s. m. (é-ba-te-man — rad. *s'ébattre*). Action de s'ébattre, ébat :

L'*ébattement* pourrait nous en être agréable.
LA FONTAINE.

‖ Plaisir, agrément : *S'il veut plaider, je lui en donnerai l'*ÉBATTEMENT. (Acad.) ‖ Vieux mot.

— Techn. Balancement d'une voiture entre ses brancards.

ÉBATTRE (S') v. pr. (é-ba-tre — de *es*, préfixe, et *battre*. La transition de ce dernier mot à l'idée de joie, contenue dans *ébattre*, est facile à expliquer. Le sens primitif d'ébattre est celui d'*agiter en battant*, d'où le sens de dissiper, puis de divertir). Prendre ses ébats, s'amuser en folâtrant, en se donnant beaucoup de mouvement : *Elle était descendue avec ses compagnes, pour* S'ÉBATTRE *sur le rivage.* (D'Ablanc.) *Le chat cherche les meubles les plus mollets pour s'y reposer et* S'ÉBATTRE. (Buff.)

La gazelle *s'allait ébattre* innocemment.
LA FONTAINE.

La génisse *s'ébat* dans son herbe fleurie.
TH. DE BANVILLE.

Je viens, dit-il, pour rire et pour *m'ébattre*,
Me rigolant, menant joyeux déduit,
Et jusqu'au jour faisant le diable à quatre.
VOLTAIRE.

— Se livrer aux plaisirs de l'amour :

. . . . J'ai le roi des maris,
Sans son congé je vais partout *m'ébattre*.
LA FONTAINE.

— Fig. Se donner carrière : *Ma pensée* S'ÉBATTAIT *dans les étranges et chimériques régions de la Lune.* (Baudelaire.)

ÉBAUBI, IE adj. (é-bô-bi) part. passé du v. S'ébaubir. Tout étonné, stupéfait : *Je suis toujours tout* ÉBAUBI *d'être venu à mon âge avec une santé si mauvaise.* (Volt.)

Alors, tout *ébaubi*, j'ai détourné la tête.
LA CHAUSSÉE.

Je suis tout *ébaubie*, et je tombe des nues.
MOLIÈRE.

Poton, la Hire et Dunois ébahis
Ouvrent tous trois de grands yeux *ébaubis*.
VOLTAIRE.

. . . . . Je suis émerveillée,
Tout *ébaubie*, et toute consolée.
VOLTAIRE.

Les cris d'la belle évanouie
Donnent l'alerte à l'abbaye
Qui s'réveille tout *ébaubie*.
DÉSAUGIERS.

— Par ext. Qui exprime une grande surprise : *Sous ce hangar s'offrent à mes yeux* ÉBAUBIS *les premiers sauvages que j'aie vus de ma vie.* (Châteaub.) *Les autres serviteurs, rangés autour de la voiture, regardaient d'un air* ÉBAUBI. (J. Sandeau.)

Au même instant, palais, jardins, fontaines,
Or, diamants, émeraudes, rubis,
Tout disparaît à ses yeux *ébaubis*.
VOLTAIRE.

— **Syn. Ébaubi, abasourdi, ébahi, émerveillé, penaud, stupéfait.** V. ABASOURDI.

ÉBAUBIR (S') v. pr. (é-bô-bir — du lat. *balbus*, bègue). S'étonner grandement, être stupéfait, interdit, hors d'état de parler intelligiblement :

Or le galant, qui pressait sa donzelle,
S'ébaubissait, tant la trouva rebelle.
MAROT.

‖ Vieux mot.

ÉBAUCHAGE s. m. (é-bô-cha-je — rad. *ébaucher*). Techn. Action d'ébaucher : *L'*ÉBAUCHAGE *d'une planche.* ‖ Action de donner, à l'aide de la main seulement, une première forme grossière à une masse d'argile dont on veut faire un ouvrage de poterie : *L'*ÉBAUCHAGE *n'a généralement lieu que pour les pièces rondes et se fait presque toujours sur le tour.* (Brongniart.)

ÉBAUCHE s. f. (é-bô-che — pour l'étymol. v. ÉBAUCHER). Ouvrage dont toutes les parties sont à leurs places, dont l'ensemble est terminé, mais dont les détails restent à faire : *Faire l'*ÉBAUCHE *d'un meuble. Il n'y a rien là de fini, ce n'est encore qu'une grossière* ÉBAUCHE.

— Par anal. Ouvrage grossier, imparfait, bien que terminé : *Ce n'est pas là une figure humaine, ce n'en est que l'*ÉBAUCHE. *Nous sommes aussi touchés de l'*ÉBAUCHE *la plus grossière, dans les premières découvertes des arts, que des beautés les plus achevées, lorsque la perfection nous est une fois connue.* (Volt.)

— Par ext. Objet indécis et dont la nature est plutôt indiquée que déterminée : *Je lui demandai si elle me reconnaissait : l'*ÉBAUCHE *d'un sourire parut au milieu de son égarement.* (Châteaub.) ‖ Premiers germes, premiers éléments : *Il n'est plus de pays en Europe qui n'ait une* ÉBAUCHE *de liberté. Il n'y a pas de projet proprement dit, mais l'*ÉBAUCHE *d'un projet. Ce n'est encore que l'*ÉBAUCHE *d'une législation.* (Raynal.) ‖ Premiers indices : *Dans les amusements de son enfance, on découvrit presque les* ÉBAUCHES *de ses grandes qualités.* (Mass.)

— B.-arts. Ouvrage fait par masse et d'ensemble, mais dont les détails n'existent pas encore : *L'*ÉBAUCHE *d'une statue. L'*ÉBAUCHE *d'un tableau. Tout l'Orient nous est apparu dans ces* ÉBAUCHES *étincelantes.* (Th. Gaut.)

— Grav. Premier travail du burin, qui consiste à indiquer les masses de la pièce à graver.

— Littér. Plan et indication des principaux détails d'une œuvre littéraire. ‖ Œuvre non terminée et qui reste à revoir, à finir : *Je ne regarde la tragédie que vous avez lue que comme une* ÉBAUCHE. (Volt.)

— Techn. Mouvement de montre dégrossi, mais non fini : *C'est de ce village du Haut-Rhin et d'un autre village des environs de Dieppe, que sortent la plus grande partie des* ÉBAUCHES *de montres et des roulants de pendules, qui vont ensuite recevoir, dans les ateliers des villes, les pièces qui doivent les compléter.* (L. Reybaud.)

— **Syn. Ébauche, canevas, crayon.** V. CANEVAS.

— Encycl. L'*ébauche* n'est pas, comme le prétendent certains dictionnaires et certaines encyclopédies, la première exécution de l'idée de l'artiste, faite d'un jet, dans ce qu'on appelle le moment de l'inspiration, c'est-à-dire lorsqu'il est bien possédé par son sujet et qu'il a la vision de son ensemble. C'est là l'*esquisse*, mais non l'*ébauche*. L'*ébauche* n'est ni aussi spontanée ni aussi complète; elle est plus réfléchie et exige de la part de l'artiste une connaissance plus étendue des ressources de son art. L'esquisse peut être une œuvre, un tout, l'expression fidèle et saisissante d'une idée, d'une impression, ayant ses qualités, son charme et sa valeur particulière; l'*ébauche* n'est jamais que la première partie d'un travail, une préparation dont il peut être fait un usage excellent ou médiocre, suivant la science de l'artiste. Tout le monde peut prendre goût à regarder une esquisse qui, presque toujours, porte l'empreinte d'une sensation très-vive ou d'un sentiment très-net. Mais il n'est qu'un connaisseur qui puisse deviner dans une *ébauche* le parti qu'on en peut tirer, les qualités qu'elle présente et les effets qu'elle pourra produire, si l'artiste en suit la donnée, tout en achevant son œuvre.

L'*ébauche* est surtout un terme à l'usage des peintres, quoique les graveurs et les sculpteurs ébauchent aussi et désignent par ce mot le commencement de leur travail. Pour les sculpteurs, ébaucher s'appelle plus ordinairement *dégrossir*.

L'*ébauche* joue dans la peinture un très-grand rôle; elle en détermine la solidité et la durée, sert à lui donner du ton, de la vigueur et de l'éclat, et, quand elle est bien conçue et bien exécutée, elle prête au tableau une harmonie générale. Il y a presque autant de manières d'ébaucher qu'il y a de peintres; mais ces manières ont entre elles beaucoup de ressemblance et ne se divisent guère que par grandes écoles. Enfin, on peut ramener ces diverses variétés à deux modes d'*ébauches*, l'*ébauche* épaisse, solide, faite avec des pâtes ou couleurs opaques, tels que le blanc, les ocres, le noir d'ivoire, etc., et l'*ébauche* mince, faite par frottis ou avec des couleurs transparentes, comme la laque, le bitume, les terres de Sienne. A tout point de vue, la première manière est préférable; elle donne plus de corps à la peinture, dont elle fait une pâte solide, homogène, une sorte d'émail; elle en augmente la couleur et l'harmonie. Seulement elle exige de la part du peintre une plus grande science et une plus sérieuse étude des procédés de la peinture. Le second mode d'*ébauche* réussit plus facilement et demande une expérience moins sûre; mais il a le défaut de rendre la peinture moins solide et moins durable, de la ternir, de lui donner un aspect *creux*, c'est-à-dire sans consistance et sans éclat. Les laques, bitumes, terres de Sienne, toutes les couleurs transparentes, appliquées directement sur la toile, font que l'*ébauche* garde une apparence uniformément sombre, noire; elles *repoussent* constamment, c'est-à-dire qu'elles pénètrent les tons qu'on place dessus, en achevant le tableau, et qu'elles apparaissent au travers. Un autre inconvénient que présente cette sorte d'*ébauche* est le craquellement qu'elle détermine. Les couleurs transparentes, n'ayant point de corps, colorent la toile, mais n'en remplissent pas les grains, ne forment pas croûte sur son tissu; il en résulte que ce tissu, si sensible aux influences atmosphériques, en se retirant ou en se gonflant, fait craquer la couche de peinture, qui n'est point assez solide et assez adhérente pour le maintenir. Enfin, quelques-unes de ces couleurs, le bitume, par exemple, *coulent*, c'est-à-dire qu'elles fondent, abandonnant la couleur et la toile, qu'elles séparent l'une de l'autre. C'est ainsi que le *Naufrage de la Méduse*, de Géricault, s'est craquelé sans que l'on ait rien pu faire pour empêcher cet effet de se produire. On a dû en faire exécuter une copie très-fidèle pour le cas où l'original serait complétement perdu. L'*ébauche* au bitume fut de mode vers 1830, surtout dans l'école romantique; et un grand nombre de peintres ont à se repentir aujourd'hui d'avoir adopté ce procédé, en vogue alors dans les ateliers, et dont Géricault est la plus illustre victime.

La première et la plus importante qualité d'une *ébauche*, en peinture, est la tonalité. Pour qu'une *ébauche* soit bonne, il faut que les tons en soient francs, qu'ils ne soient ni louches ni lourds, qu'ils soient bien en rapport les uns avec les autres, c'est-à-dire qu'il n'y en ait aucun qui sorte de la gamme générale; enfin, qu'ils soient tous colorés, ou, en d'autres termes, que les tons clairs ne soient point blafards et qu'ils tirent leur clarté, non pas du blanc qu'ils peuvent contenir, mais de leur coloration propre. Si l'*ébauche* est préparée de cette façon, il n'y a plus qu'à repeindre dessus, en observant la même unité de gamme, et avec une coloration plus lumineuse, ou avec des nuances plus fines et plus délicates. Si, au contraire, l'*ébauche* n'est pas exécutée avec cette science et cette méthode, elle n'a aucune valeur, elle est inutile, et ne peut servir qu'à égarer l'artiste et à gâter et alourdir les tons dont il la recouvre. Lorsqu'on s'aperçoit qu'une *ébauche* est mal commencée ou mal venue, le mieux qu'on ait à faire est de la gratter complétement. Certains peintres n'*ébauchent* pas, à proprement parler; ils font une esquisse qui leur sert d'*ébauche* et sur laquelle ils reviennent par endroits.

Pour la peinture murale, qui exige surtout des qualités d'ensemble, il est presque indispensable d'ébaucher par grandes masses, c'est-à-dire d'appliquer sur chaque personnage, chaque draperie, chaque objet, le ton local qui doit le distinguer à première vue. Ces tons, ainsi posés, dessinant chaque chose, la lumière et l'ombre, sont un guide pour l'artiste, et à quelque point qu'il en soit de son travail, il peut toujours juger de l'effet produit.

L'*ébauche* pour le sculpteur consiste dans la première façon qu'il donne à la terre ou à la cire avant de modeler. Il cherche d'abord les grandes lignes, les grandes masses, le mouvement, les proportions, l'attitude. Il serait, on le comprendra, inutile d'avoir un modelé parfait, si on n'avait réuni préalablement ces qualités indispensables. Aussi, tant que la terre est fraîche et peut être maniée, ne faut-il pas abandonner l'*ébauche*, à moins que

l'on n'en soit complétement satisfait. Cette première partie de l'*ébauche* terminée, il en reste une seconde à exécuter et de laquelle dépend, dans une grande mesure, l'effet que produira le sujet sculpté. Il s'agit de l'*ébauche* du modelé, qui doit, vue à une certaine distance et dans tous les sens, présenter, par le jeu de ses ombres et de ses lumières, l'aspect d'un dessin massé largement et avec vigueur. Sur une *ébauche* faite de cette manière il n'y a plus qu'à modeler les détails, en se gardant bien d'enlever de leur largeur aux grands plans et d'en altérer le dessin. Et ceci n'est pas la partie la moins difficile de cet art. La première *ébauche* est une sculpture vue de très-loin, dont on n'aperçoit que le contour; la seconde est une sculpture vue de loin, dont on distingue les principales parties et le dessin général; modelée, elle est faite pour être vue de près et pour qu'on en examine les détails. La sculpture monumentale, pour qu'elle fasse un grand effet, ne doit presque jamais être qu'une *ébauche* plus ou moins avancée, suivant la hauteur à laquelle elle est placée.

L'art n'est pas seulement, comme on le voit, le fruit de l'inspiration, suivant l'expression consacrée, c'est aussi le résultat d'une étude et d'une pratique, d'une science et d'une méthode.

Malgré l'importance qu'a l'*ébauche* dans la peinture, les maîtres la donnent souvent à exécuter à leurs élèves, surtout quand il s'agit de grandes toiles, de peinture murale, de décoration monumentale. Ils remettent à ces élèves, choisis parmi les meilleurs, une esquisse ou une maquette qui donne, en petit, une idée de l'effet général que devra produire l'œuvre et de la tonalité dans laquelle elle doit être exécutée. L'élève analyse alors cette esquisse ou cette maquette, en décompose les tons, afin de comprendre quels sont ceux qui doivent être employés comme *dessous*, c'est-à-dire ceux qui pourront se relier au modelé que doit exécuter le maître et qu'indique l'esquisse, qui en soutiendront la coloration, soit par leur transparence, soit par leur éclat, leur vigueur et leur solidité. Après cette opération mentale, l'élève fait sur sa palette une gamme ou série de ces tons, dont l'œil seul peut apprécier la justesse. Puis il les pose le plus franchement possible, suivant les indications du dessin, sans les mêler, de façon à ne rien leur faire perdre de leur vigueur, de leur puissance ou de leur éclat. Il indique ainsi, très-largement, les grands plans d'ombre, de lumière et de demi-teinte. Et l'*ébauche*, comprise de cette manière, une fois terminée, présente l'aspect général de l'esquisse avec moins de clarté cependant, mais aussi plus de vigueur.

Les peintres ne se servent point, pour ébaucher, de brosses spéciales; les sculpteurs emploient, pour faire leur *ébauche*, des instruments de bois, buis ou os, de formes variées, s'amincissant sur les bords en lame de couteau et renflés au milieu pour augmenter leur solidité; les uns sont droits comme des poignards, d'autres sont courbes comme des serpes, d'autres ont leur bord garni de dents pour former la râpe, etc. On les nomme des *ébauchoirs*. On ne se sert des ébauchoirs en os ou en bois que pour la cire à modeler ou les modèles en terre de petites dimensions; pour les grands modèles, on prend des ébauchoirs en fer de diverses proportions, suivant celles du travail à exécuter.

Dans plusieurs métiers on appelle *ébauche* le commencement ou la préparation de l'ouvrage. L'ébauchage consiste presque toujours à dégrossir une pièce; c'est ainsi que se fait l'*ébauche* du potier. Parmi les nombreuses opérations qui se succèdent dans la fabrication des épingles, l'ébauchage est celle par laquelle on dégrossit l'un des bouts du fil de cuivre en le faisant passer sur une meule pour en préparer la pointe.

ÉBAUCHÉ, ÉE (é-bô-ché) part. passé du v. Ebaucher. Dont toutes les parties sont mises d'ensemble, mais qui n'est pas fini dans les détails : *Ce meuble est à peine* ÉBAUCHÉ. *C'est un ouvrage* ÉBAUCHÉ *et qui reste à finir.*

— Par ext. Qui n'existe qu'en germe, dans ses éléments : *Un projet* ÉBAUCHÉ. *Un mariage* ÉBAUCHÉ. *Dans ces sociétés à peine* ÉBAUCHÉES *de l'Afrique, on retrouve la justice.* (G. Bersot.) ‖ Qui est incomplet ou difforme : *Un visage à peine* ÉBAUCHÉ.

— B.-Arts. Fait en masse, d'ensemble, mais non fini : *Un portrait* ÉBAUCHÉ. *Un groupe* ÉBAUCHÉ. *Un sculpteur tirera plutôt une belle statue d'un bloc informe que d'un marbre* ÉBAUCHÉ *par une main malhabile.* (Machiavel.)

— Littér. Dont l'ensemble seulement est terminé : *J'avais arrêté le plan des* Martyrs : *la plupart des livres de cet ouvrage étaient* ÉBAUCHÉS. (Chateaub.)

. . . Nos vers sont à peine *ébauchés*, [distraire.
Que de les mettre au jour rien ne peut nous
ARNAULT.

. . . Je meurs à ma gloire arraché,
Et mon plus digne ouvrage est à peine *ébauché*.
MILLEVOYE.

ÉBAUCHEMENT s. m. (é-bô-che-man — rad. *ébaucher*). Action d'ébaucher. ‖ Vieux mot.

ÉBAUCHER v. n. ou tr. (é-bô-ché — d'*es*, préfixe, et *bauche*, sorte de mortier à bâtir. *Ebaucher* signifierait ainsi tirer de la bauche, préparer, dégrossir. Cependant, fait observer M. Littré, il y a l'italien *sbozzo*, ébauche, qui vient évidemment de *bozza*, *bozzo*, bloc de pierre; cela va très-bien pour le sens avec *ébauche*, *ébaucher*, moins bien pour la forme, quoiqu'on trouve l'orthographe *esbocher*; mais les autres composés *débaucher*, *embaucher* conviennent bien mieux à *bauche* ou *bauge* qu'à l'italien *bozzo* ou *bozza*. Toutefois il n'est pas impossible, ajoute judicieusement M. Littré, qu'il y ait eu confusion de ces deux radicaux, l'un français, *bauche* ou *bauge*, l'autre italien, *bozza*, *bozzo*. Quant au même radical français *bauche*, peut-être se rapporte-t-il au vieil allemand *botch*, fange, boue, bourbe, hollandais *bagger*, même sens, anglais *bog*, fondrière, bourbier; ou peut-être se rattache-t-il à l'allemand *bauen*, construire, de *bau*, édifice, ancien allemand *pa*, maison, *boda*, hutte, formes qui répondent au sanscrit *bhavana*, maison, habitation, site, champ, etc., de la racine *bhû*, être, exister, et qui se retrouvent avec la même signification dans la plupart des langues aryennes. ‖ Exécuter, achever dans l'ensemble, mais non dans les détails : ÉBAUCHER *une pièce de menuiserie.* ÉBAUCHER *une moulure.*

— Faire d'une manière incomplète ou imparfaite :

Mon portrait jusqu'ici ne m'a rien reproché;
Mais pour mon frère l'ours, on ne l'a qu'*ébauché*;
Jamais, s'il me veut croire, il ne se fera peindre.
LA FONTAINE.

— Par ext. Préparer en germe, disposer les éléments de : *La nature* ÉBAUCHE, *par un acte unique, la forme primitive de tout être vivant.* (Buff.) ‖ Arranger, disposer, préparer l'accomplissement de : *J'ai* ÉBAUCHÉ *une conquête, et j'ai besoin de tes conseils pour l'achever.* (Le Sage.) *Vous êtes ici occupé à* ÉBAUCHER *un mariage.* (Picard.) ‖ Commencer, faire en partie :

Sexe léger, sexe charmant,
Vos défauts sont votre parure;
Remerciez bien la nature
Qui vous *ébaucha* seulement.
PARNY.

‖ Indiquer légèrement, faire paraître à peine : *Les lèvres d'Akansie* ÉBAUCHÈRENT *un sourire.* (Chateaub.) *La joie du guet-apens réussi* ÉBAUCHE *sur sa lèvre mince un faible rictus.* (P. de St-Victor.) ‖ Trahir à peine, donner une idée incomplète de :

Bohémienne au front brun, par le soleil dorée,
Tu portes fièrement ta robe déchirée,
Qui, sous ses plis fanés, *ébauche* ta beauté.
H. CANTEL.

— Fig. Poser le principe, les éléments de : *L'esprit* ÉBAUCHE *le bonheur que la vertu achève.* (Helvét.)

— Absol. Faire une ébauche ou des ébauches : *Vous* ÉBAUCHERIEZ *peut-être pour vous; c'est pour les autres que vous finissez.* (Dider.)

— B.-arts. Exécuter l'ensemble de : ÉBAUCHER *une tête, un tableau, un groupe de figures.*

Le pinceau de Zeuxis, rival de la nature,
A souvent de ses traits *ébauché* la peinture.
J.-B. ROUSSEAU.

— Littér. Faire l'ensemble et indiquer seulement les principaux détails de : ÉBAUCHER *une tragédie.* ÉBAUCHER *une pièce de vers.*

Partout la poésie, en ses naissants ouvrages,
Des champêtres objets *ébaucha* les images.
LA HARPE.

— Grav. Disposer les masses de : ÉBAUCHER *une gravure.*

— Techn. Faire à la main le premier travail d'un ouvrage de poterie. ‖ *Ébaucher du chanvre*, Le passer à l'ébauchoir.

S'ébaucher v. pr. Etre ébauché, commencé, préparé : *Un mariage* S'ÉBAUCHE, *et l'attaché paye la dot.* (Gér. de Nerval.) *C'était le temps où, en France, après l'agonie des derniers Carlovingiens, une monarchie rude* S'ÉBAUCHAIT *sous Hugues Capet et le roi Robert.* (Ste-Beuve.)

ÉBAUCHEUR adj. m. (é-bô-cheur — rad. *ébaucher*). Techn. Se dit du cylindre qui sert à étirer la loupe : *Le cylindre* ÉBAUCHEUR. ‖ Substantiv., Cylindre ébaucheur : *L'*ÉBAUCHEUR. ‖ On dit aussi DÉGROSSISSEUR.

ÉBAUCHOIR s. m. (é-bô-choir. — rad. *ébaucher*). B.-arts. Outil de bois ou d'ivoire dont les sculpteurs se servent pour modeler l'argile ou ébaucher le plâtre. ‖ Ciseau d'acier qui sert à bretteler la sculpture.

— Techn. Outil qui sert à ébaucher les mortaises. ‖ Grand et fort peigne à dents droites, avec lequel on donne au chanvre une première façon.

ÉBAUDI, IE (é-bô-di) part. passé du v. Ebaudir. Récréé, amusé; joyeux, satisfait : *Des enfants* ÉBAUDIS. *Vous êtes tout* ÉBAUDI *de recevoir de moi une lettre datée de Sans-Souci.* (Volt.)

On bat des mains, et l'auteur *ébaudi*
Se remercie et pense être applaudi.
VOLTAIRE.

— Par ext. ou peut-être par une confusion qu'aura faite Voltaire d'*ébaudi* avec *ébahi*, Ebahi, ravi, émerveillé :

Pour Dieu! montrez à mes sens *ébaudis*
Par quel moyen votre fortune est faite.
VOLTAIRE.

ÉBAUDIR v. a. ou tr. (é-bô-dir, de *é* augment. et de *baudir* pour *gaudir*, du latin *gaudere*, se réjouir). Amuser, récréer, égayer :

J'*ébaudirai* Votre Excellence
Par des airs de mon flageolet.
VOLTAIRE.

— **S'ébaudir** v. pr. S'égayer, s'amuser, se divertir : *Pour n'avoir point l'air d'un parent malheureux, je* M'ÉBAUDISSAIS *à la noce.* (Chateaub.)

Allons *nous ébaudir* et dîner tous ensemble.
BOURSAULT.

— *S'ébaudir la rate, S'ébaudir les esprits*, même sens :

Je voudrais tant soit peu *m'ébaudir les esprits*.
SCARRON.

A mal parler des gens il *s'ébaudit la rate*.
VOLTAIRE.

ÉBAUDISSANT (S') part. prés. du v. S'ébaudir : *Une poignée de vilains enfants jouaient à la queue leu leu, au cheval fondu, et à d'autres manières de divertissements aussi puérils, en* S'ÉBAUDISSANT *sur le rivage.* (Ch. Nod.)

ÉBAUDISSEMENT s. m. (é-bô-di-se-man — rad. *ébaudir*). Action de s'ébaudir, de se divertir. ‖ Peu usité.

EBBA (sainte), martyrisée vers 870. Elle était abbesse à Colignon, en Irlande, lorsque la contrée fut envahie par les Danois. Redoutant pour elle et pour ses sœurs la brutalité de ces barbares, la sainte abbesse leur persuada de se mutiler le nez et la lèvre supérieure, ce qu'elles firent à son exemple. Les Danois, irrités par cet acte héroïque qui trompait leurs désirs, mirent le feu au monastère, et Ebba périt dans les flammes avec toutes les religieuses.

EBBE ou **EBE** s. m. (è-be — mot anglo-saxon). Mar. Nom que l'on donne au reflux en Normandie.

— Prov. *Ce qui vient de flot s'en retourne d'ebbe*, On perd un bien mal acquis aussi aisément qu'on l'a gagné. ‖ On dit plus généralement, dans le même sens, *Ce qui vient de la flûte s'en va par le tambour.*

EBBESEN (Niels), seigneur jutlandais, mort en 1340, célèbre par son dévouement patriotique. Le comte Gérard de Holstein s'étant rendu maître du Jutland et de la Fionie et ayant fait prisonnier le fils du roi Christophe II, Ebbesen lui fut dénoncé comme le meneur des nobles ligués contre lui. Loin de nier, Ebbesen déclara à Gérard lui-même qu'il était prêt à le combattre partout où il le rencontrerait. Gérard le relâcha néanmoins; mais quelques jours après, Ebbesen, à la tête d'une soixantaine d'hommes, pénétra dans le château de l'usurpateur, l'y trouva endormi avec quelques compagnons, les égorgea, souleva le peuple et courut mettre le siége devant le château de Skanderborg. Les fils de Gérard vinrent l'y attaquer et essuyèrent une défaite complète; mais le vainqueur trouva lui-même la mort dans son triomphe. L'action hardie d'Ebbesen commença l'œuvre de restauration qui fut bientôt achevée par Waldemar. Elle a fourni le sujet d'un grand nombre de poésies danoises et d'une tragédie de M. Sander.

EBBLINGHEM, village de France (Nord), cant. Nord, arrond. et à 13 kilom. d'Hazebrouck, à 82 kilom. d'Arras et à 274 kilom. de Paris; 781 hab. L'église, dont le chœur date du XVe siècle, renferme un confessionnal de 1616 habilement sculpté. Le château a été bâti au XVIIIe siècle, sur l'emplacement d'un château fort du XVe siècle.

EBBON, évêque de Reims, né vers 775, mort en 851. Il était d'une famille de serfs, et sa mère avait été nourrice de Louis le Débonnaire. Elevé avec son frère de lait, il devint plus tard son secrétaire et fut élevé par lui au siége épiscopal de Reims (816). L'administration de son diocèse ne suffit pas à son activité; il remplit en outre d'importantes missions diplomatiques et présida plusieurs conciles, notamment celui de Compiègne (833), où fut déposé son bienfaiteur. Il osa lui-même, de ses propres mains, le dépouiller des insignes de la royauté et le revêtir d'un cilice. La promesse d'une riche abbaye avait d'avance payé cette trahison. Dès l'année suivante, Louis remonta sur le trône et relégua Ebbon au monastère de Fulde. Rétabli par Lothaire, il perdit toutefois la faveur de ce prince en refusant l'ambassade de Constantinople, et dut se retirer auprès de Louis le Germanique, qui lui donna l'évêché d'Hildesheim, en Saxe, où il finit ses jours dans l'obscurité. Malgré sa réputation de savoir et d'esprit, ce prélat n'a laissé que quelques opuscules sans intérêt aujourd'hui. Le principal est son *Apologie*, qu'il écrivit pour se justifier d'avoir repris ses fonctions épiscopales sous Lothaire.

EBBON (saint), évêque de Sens, mort en 750, appartenait à une famille noble. Il entra de bonne heure au monastère de Saint-Pierre-le-Vif, à Sens, en devint abbé et succéda ensuite à son oncle, évêque du diocèse. Plus tard il se retira dans un ermitage du village d'Arcis et y mourut dans la solitude et la pénitence.

EBBON, moine allemand du XIIe siècle, a laissé une vie d'Othon, évêque de Ramberg, qui a été publiée dans les *Acta sanctorum*.

EBDOME s. m. (è-bdo-me — gr. *ebdomon*; de *ebdomos*, septième). Antiq. Nom que les Grecs donnaient à une fête mensuelle, qu'ils célébraient en l'honneur d'Apollon, qui passait pour être né le septième jour du mois.

EBED-JESU ou **ABD IESCHOUA**, surnommé **bar Brika** ou **fils du Béni**, mort en 1318. Il fut évêque nestorien de Tsoba ou Nisibe et métropolitain d'Arménie. On a de lui de nombreux ouvrages, dont deux très-importants pour l'histoire ecclésiastique : un *Abrégé des canons des conciles*, publié pour la première fois à Rome en syriaque et en latin (1825-1838), et un catalogue en vers syriaques de tous les écrivains ecclésiastiques. C'est une sorte de dictionnaire bibliographique, malheureusement trop concis, qui contient jusqu'à deux cents noms d'auteurs syriens, presque tous inédits. Le *Paradis d'Éden*, poëme inédit du même auteur, est une œuvre bizarre où Ebed ne paraît avoir cherché qu'à vaincre de puériles difficultés de versification.

EBED-JESU, patriarche chaldéen, vivait vers le milieu du XVIe siècle. Moine nestorien de Gozarta, puis évêque de la même ville, il vint à Rome en 1562, abjura l'hérésie, fit confirmer son élection par le pape, revint occuper son siége et alla mourir ensuite dans un monastère de la Mésopotamie. Il était fort savant, connaissait jusqu'à cinq langues, et a laissé quelques écrits. Nous citerons : un poëme intitulé *Voyage à Rome, retour et mort de Sulaka*; un autre *Poëme à la louange de Pie IV*; une *Profession de foi*.

ÉBÉE s. f. (é-bé). Vanne d'un canal. ‖ Vieux mot.

EBEL (Jean-Godefroi), médecin, naturaliste et littérateur allemand, né à Zullichau, en Prusse, en 1768, mort à Zurich en 1830. Ce fut un homme extrêmement remarquable au triple point de vue de la science, de l'esprit et du caractère. Il soutint en 1789, à Francfort-sur-l'Oder, sa thèse de docteur, visita ensuite quelques villes d'Allemagne, et partit pour la Suisse, dont il devait faire sa patrie d'adoption. Trois années de voyages dans cette contrée lui inspirèrent l'idée d'un livre vraiment remarquable à différents titres : le *Guide pour faire le voyage en Suisse de la manière la plus utile et la plus agréable* (Zurich, 1793), ouvrage imparfaitement connu en France où les éditeurs ont eu la maladresse d'en retrancher la partie relative à l'histoire naturelle, mais qui, traduit dans plusieurs langues, est devenu comme le guide pratique de tous les voyageurs en Suisse. Après son premier voyage, Ebel alla exercer la médecine à Francfort-sur-le-Mein, revint à Zurich au bout de trois ans, et de là se rendit à Paris (1796), où il séjourna jusqu'en 1801. Intimement lié avec l'abbé Sieyès, Ebel fut à même de bien juger les événements qui se préparaient pour sa patrie d'adoption, et ne se fit pas faute d'avertir dans ses lettres ses amis de Suisse, les excitant par de nobles paroles à conjurer les dangers dont les menaçait l'ambition de Bonaparte. On refusa de le croire jusqu'à ce que la prise et le pillage de Berne lui eussent donné raison. Les Suisses, reconnaissants de ses avis, rendus inutiles par leur faute, lui accordèrent le titre de citoyen. Ebel alla ensuite habiter l'Allemagne de 1801 à 1810, puis revint en Suisse et ne quitta plus cette contrée. Il mourut à Zurich d'une hydropisie de poitrine. Il a donné, outre son guide, dont les éditions ne se comptent plus, un *Tableau des montagnards de la Suisse* (Leipzig, 1798-1802), ouvrage resté malheureusement incomplet, et des *Idées sur l'organisation du globe terrestre et sur les changements violents qu'a subis la terre* (Vienne, 1801). Dans ce livre, contesté au point de vue du système géologique, les savants ont trouvé des faits nouveaux, de véritables révélations, ce qui, en pareille matière, est infiniment plus important que les hypothèses les plus séduisantes et les plus ingénieuses.

EBELING (Jean-Georges), compositeur allemand, né à Lunebourg, mort à Stettin en 1676. Il fut maître de chapelle à Saint-Nicolas de Berlin. On a de lui : *Archæologia orphica*, histoire de la musique qui s'arrête à l'an du monde 3920; un *Concert instrumental* et des *Cantiques spirituels*.

EBELING (Christian), philosophe et théologien allemand, né à Bückebourg le 3 novembre 1668, mort à Rinteln le 3 septembre 1716. Il fit ses études à Iéna et à Giessen, et devint professeur de philosophie à Rinteln en 1697. On a de lui : *Disputatio de Juramento per dolum elicito* (Giessen, 1697, in-4°); *Tractatio de provocatione ad judicium Dei* (Lemgo, 1708 et 1748, in-4°); *Enodatio juris divinis decalogici* (Rinteln, 1710, in-8°); *Disputatio de consequentiis theologicis* (Rinteln, 1714, in-4°); *Examen Concilii Tridentini* (1716, in-8°); *Theologia homiletica* (Rinteln, 1716, in-8°).

EBELING (Jean-Juste), théologien allemand, né à Elze en 1715, mort à Lunebourg en 1785. Il devint surintendant (évêque protestant) de cette dernière ville, et est connu par quelques ouvrages de piété. — JEAN-THIERRY-PHILIPPE-CHRISTIAN, fils du précédent, médecin et littérateur, né à Lunebourg en 1753, mort en 1795, a enrichi son pays d'un grand nombre de traductions d'ouvrages français et anglais.

EBELING (Christophe-Daniel), géographe allemand, né en 1741 à Garmissen, près d'Hildesheim, mort en 1817. Il étudia la théologie

à l'université de Gœttingue et s'y occupa en même temps de l'étude des langues orientales, de l'arabe en particulier, et de celle de la philologie classique. Il publia un grand nombre de traductions, mais son ouvrage principal est une *Géographie et histoire des Etats-Unis de l'Amérique du Nord* (7 vol. in-8°), qui obtint un succès mérité, non-seulement en Europe, mais même en Amérique. Presque toutes les sociétés savantes de cette contrée élurent l'auteur au nombre de leurs membres et le congrès lui vota des remercîments publics. Ebeling fut, pendant trente ans, professeur d'histoire et de langue grecques au gymnase de Hambourg, et pendant vingt ans il joignit à ces fonctions celle de bibliothécaire de la même ville. Quoique ces deux emplois et les travaux que nécessitait son grand ouvrage lui laissassent peu de loisirs, il trouva encore assez de temps pour fournir d'intéressants mémoires à divers recueils périodiques.

ÉBELINGIE s. f. (é-be-lain-jî — de *Ebeling*, n. pr.). Bot. Syn. d'HARRISONIE.

EBELL (Henri-Charles), compositeur allemand, né en 1775, mort en 1824. Placé, dès son enfance, au gymnase de New-Ruypin, il mena de front les études littéraires et musicales. Ses progrès furent si rapides, qu'à l'âge de dix-neuf ans il composa une symphonie qui fut beaucoup remarquée pour la pureté du style. En 1795, il se rendit à l'université de Halle, où Türk lui fit compléter ses notions de composition et d'harmonie, par la lecture des œuvres de Sébastien Bach, Haendel et Mozart. A Berlin, en 1798, Ebell fit représenter son premier opéra intitulé l'*Ange gardien;* son succès fut tel que le compositeur écrivit coup sur coup trois autres partitions, un oratorio (l'*Immortalité*), une symphonie et diverses pièces de musique instrumentale. En 1801, il obtint la place de premier directeur de la musique du théâtre de Breslau, qu'il occupa jusqu'en 1803, époque où il abandonna la carrière artistique pour entrer au secrétariat de la guerre et des domaines. Malgré la gravité de ces fonctions, Ebell conserva toujours une vive passion pour l'art musical; aussi s'occupa-t-il de créer une société pour les progrès de la musique, inaugurée en 1804 sous le titre de *Société philomatique*, et qui fut dissoute en 1806, lors de l'invasion française. En 1807, Ebell, presque réduit à la misère, dut à la bienveillance du comte de Loym la place de secrétaire de la régence de Breslau, fonction qu'il occupa jusqu'à sa mort. Indépendamment des ouvrages représentés à Berlin, dont nous avons parlé plus haut, et qui assurent à son auteur une place distinguée parmi les compositeurs allemands du XIXe siècle, Ebell a fait jouer à Breslau, en 1807, 1810 et 1812, trois opéras: la *Fête d'Eichtale*, *Anacréon en Ionie* et le *Garde de nuit*, qui sont regardés comme ses œuvres les plus saillantes. Il a publié également cinq symphonies, des quatuors, variations, cantates et chansons à plusieurs voix. En 1812, il fut attaché à la rédaction de la *Gazette musicale* de Leipzig, et fit insérer dans ce journal des articles critiques de la plus haute portée.

EBELMEN (Jacques-Joseph), chimiste français, né à Baume-les-Dames en 1814, mort en 1852. Sorti de l'Ecole polytechnique en 1833, de l'Ecole des mines en 1836, il fut nommé successivement adjoint au professeur de docimasie de cette dernière école, administrateur adjoint de la manufacture de Sèvres (1845), professeur de docimasie à l'Ecole des mines (même année) et administrateur de la manufacture de Sèvres en 1847. Ce jeune savant, que sa mort si prompte a fait si vivement regretter au double point de vue du caractère et des découvertes qu'il promettait à la science, a trouvé, dans sa courte administration, le temps de faire faire à la manufacture placée sous sa direction de notables progrès artistiques et industriels. Il y perfectionna le coulage et remplaça le bois par la houille dans la cuisson des pâtes, ce qui permit d'obtenir des porcelaines d'une pureté jusqu'alors inconnue et de réaliser d'importantes économies. La cristallographie lui doit des procédés pour l'imitation, par la voie sèche, de plusieurs pierres précieuses, telles que l'émeraude, le corindon, le spinelle et le péridot. Il s'occupa aussi avec succès de recherches sur la composition et l'emploi des gaz des hauts fourneaux. Les mémoires où sont consignés ses travaux ont été réunis par M. Salvetat sous le titre de *Recueil des travaux scientifiques de M. Ebelmen* (1855, 2 vol. in-8°). On y remarque surtout celui qui traite des *Altérations des roches stratifiées sous l'influence des agents atmosphériques et des eaux d'infiltration* (décembre 1851). L'auteur y considère comme possible la reproduction, par la synthèse chimique, de tous les types qui manquent à la classification des minéraux cristallisés.

EBELSBERG ou **EBERSBERG**, bourg des Etats autrichiens, dans la haute Autriche, à 23 kilom. N.-O. de Steier, sur la rive droite de la Traun; 1,075 hab. Ancien château fort; victoire des Français sur les Autrichiens, le 3 mai 1809.

EBELTOFT, bourg maritime du Danemark, district et à 28 kilom. E. d'Aarhuus, sur le bord oriental de la petite baie de son nom, formée par le Cattégat; 1,150 hab. Petit port de commerce; exportation de céréales, beurre et viande; pêche.

EBEN (le baron), officier allemand, né dans le Hanovre. Il passa de bonne heure au service de l'Angleterre, devint capitaine dans le régiment du prince de Galles, fut envoyé en Portugal sous le duc de Wellington et prit une part distinguée à toutes les campagnes contre les Français. Devenu officier supérieur dans l'armée portugaise, il embrassa avec une loyauté maladroite les intérêts de sa nouvelle patrie, et trempa dans le complot de 1817, dont le but, aujourd'hui avéré, était le renversement de la tyrannie anglaise. Condamné à l'exil et même à la mort pour le cas où il tenterait de rentrer en Portugal, il se rendit en Colombie, où Bolivar le reçut avec empressement et lui donna le grade de général. Eben a rendu les plus grands services à sa nouvelle patrie dans la guerre de l'indépendance, et s'est fait généralement estimer et respecter par sa bravoure autant que par la douceur de son caractère.

ÉBÉNACÉ, ÉE adj. (é-bé-na-sé — rad. *ébène*). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte à l'ébénier.

— s. f. pl. Famille d'arbres et d'arbrisseaux dicotylédones, ayant pour type le genre ébénier, et syn. de DIOSPYRÉES, ÉBÉNIERS, PLAQUEMINIERS.

— **Encycl.** La famille des *ébénacées*, appelée aussi des *diospyrées* ou des *plaqueminiers*, renferme des arbres et des arbrisseaux, à feuilles alternes, coriaces, entières. Les fleurs, régulières, axillaires, ordinairement polygames ou même diclines par avortement, ont un calice persistant, de trois à six divisions égales; une corolle urcéolée, présentant un même nombre de divisions, qui alternent avec celles du calice; des étamines en nombre quelquefois égal, plus souvent double ou même quadruple, à filets libres ou soudés avec la corolle, à anthères lancéolées, introrses; un ovaire libre, à deux ou plusieurs loges uni-ovulées, plus rarement biovulées, surmonté d'un style simple, ou partagé au sommet en autant de divisions qu'il y a de loges, chacune étant terminée par un stigmate simple ou bifide. Le fruit est une baie globuleuse, plus ou moins enveloppée par le calice persistant, et renfermant plusieurs graines à test membraneux, à embryon entouré d'un albumen cartilagineux. Cette famille, qui a des affinités avec les ilicinées, les sapotacées et les styracées, comprend les genres maba, ébénoxyle, euclée, plaqueminier ou ébénier, royène, cyrte, etc. Les *ébénacées* habitent les régions chaudes des deux hémisphères. Elles se recommandent par leur bois dur, leur écorce astringente et les fruits comestibles d'un certain nombre d'espèces.

EBENALP (l'), montagne de la Suisse (canton d'Appenzel). Du sommet (1,700 mètres environ), couvert de gazon et de plantes alpines, on découvre toute la Suisse orientale, le lac de Constance et les Alpes. Un enfoncement de 16 mètres de circonférence renferme toute l'année de la glace et de la neige.

ÉBÉNASTRE s. m. (é-bé-na-stre — rad. fr. *ébène*, avec la désinence péjorat. *astre*). Bot. Nom vulgaire d'une espèce de plaqueminier et du cytise des Alpes.

EBENDORFER (Thomas de HASSELLACH), théologien allemand et professeur à Vienne, vers la fin du XVe siècle. Il est auteur d'un *Chronicon austriacum*, qui embrasse l'espace compris entre l'origine même de la nation allemande et l'année 1463. « Cet ouvrage, dit la *Nouvelle biographie générale*, n'est pas sans quelque importance pour l'étude et l'histoire. Pertz l'a inséré dans son recueil des *Scriptores austriaci* (t. II, p. 689-986), en retranchant toutefois le premier livre et la majeure partie du second, à cause des fables dont ils sont remplis et qui ne méritent nullement d'être reproduites. »

ÉBÈNE s. f. (é-bè-ne — du gr. *ebenos*, et du lat. *ebenus*, qui se rapporte lui-même à l'hébreu *hoberim*, même sens). Comm. Nom donné au bois de l'ébénier et à plusieurs autres bois noirs, pour la plupart très-durs, très-lourds, très-compactes : ÉBÈNE *noire. Noir comme l'*ÉBÈNE. ÉBÈNE *verte.* ÉBÈNE *blanche et noire. Les mœurs d'une vieille nation sont aussi difficiles à blanchir que l'*ÉBÈNE. (Pythagore.) *Le nom d'*ÉBÈNE *a été donné à plusieurs essences différentes de la famille des ébénacées.* (A. Maury.) *L'*ÉBÈNE *est surtout commune aux îles de la Sonde.* (A. Maury.) *Le style de saint Jérôme brille comme l'*ÉBÈNE. (J. Joubert.)

Sur les rives du Gange on voit noircir l'*ébène*.
DELILLE.

‖ *Ebène Maurice*, Ebène noire des Indes et de Madagascar. ‖ *Ebène de Portugal*, Ebène du Brésil, veinée de rouge ou de vert.

— Par ext. Ouvrage en ébène : *Il a acheté des* ÉBÈNES *d'un grand prix.*

— Couleur d'un noir intense et éclatant; objet qui a cette couleur : *Ses cheveux d'*ÉBÈNE. *L'*ÉBÈNE *de ses yeux. Il a souffert; à trente-sept ans, il a l'air d'en avoir cinquante; l'*ÉBÈNE *de ses ex-beaux cheveux de jeune homme est mélangée de blanc comme l'aile d'une alouette.* (Balz.) *Il commence à pincer par le bout ces belles boucles d'*ÉBÈNE *qui ne demandaient pas mieux que de se tourner mignardement en spirales.* (Th. Gaut.)

Ses cheveux nuancés vont de l'or à l'*ébène*,
Son front est coloré d'une teinte incertaine.
H. CANTEL.

La captive au yeux noirs, aux longs cheveux d'*ébène*,
Fait jaillir dans la coupe un nectar savoureux.
AIGNAN.

Dans un ravin profond j'ai surpris avec peine
Deux chevreaux dont la robe a des taches d'*ébène*.
TISSOT.

Telle, aux rayons d'un soleil enflammé,
Du bord des mers, quand la jeune Africaine
Croit découvrir la pirogue lointaine
Qui lui rendra l'aspect du bien-aimé,
Les flots en vain mouillent ses pieds d'*ébène;*
Fixés toujours sur cette image vaine,
Ses longs regards n'ont pu s'en détacher :
La vague enfin la soulève et l'entraîne.
MILLEVOYE.

— Mar. *Bois d'ébène* ou simplement *Ebène*, Nom donné aux esclaves par les négriers : *Le bois d'*ÉBÈNE *renchérit; ah! il est passé le temps où, pour quelques caisses de quincaillerie, j'en chargeais mon brick à ne savoir où mettre les pieds.* (E. Sue.)

— Bot. Syn. d'ÉBÉNIER : *Du bois d'*ÉBÈNE. *L'*ÉBÈNE *est un plaqueminier.* ‖ *Ebène de Crète*, Nom vulgaire de l'anthyllide joubarbe. ‖ *Ebène jaune.* Syn. de BIGNONE DES ANTILLES. ‖ *Ebène noire.* Syn. d'AMÉRIMNON OU PTÉROCARPE ÉBÉNIER. ‖ *Ebène verte*, Nom d'une espèce de plaqueminier.

— Moll. Nom vulgaire d'une coquille du genre cérithe.

— Minér. *Ebène fossile*, Nom que l'on a donné quelquefois au jais.

— Rem. Un grand nombre d'écrivains anciens ont fait *ébène* du masculin, et l'on en trouve même un exemple dans Voltaire :

Je vis Martin Fréron, à la mordre attaché,
Consumer de ses dents tout l'*ébène* ébréché.
VOLTAIRE.

— **Encycl.** Le véritable bois d'*ébène* figurait dans l'antiquité comme un des principaux articles de commerce de Tyr. Plusieurs auteurs grecs et latins nous apprennent que d'assez grandes quantités de ce bois précieux étaient aussi exportées directement de l'Asie orientale, particulièrement de l'Inde (Strabon, XV, 703; Virgile, *Géorgiques*, II, 116) ou de l'Ethiopie (Hérodote, III, 114; Pline, XII, 8; Lucain, *Pharsale*, X, 117-303), en même temps que l'ivoire; il paraît cependant que l'*ébène* d'Ethiopie était supérieure comme qualité à celle de l'Inde. Noire, d'un grain fin, très-dur, susceptible de prendre un beau poli, elle servait à faire des objets de luxe et des statues de dieux (Pausanias, I, 42; V, 8; XVII, 2). Ce bois, si précieux et si recherché dans l'ébénisterie, à laquelle il a donné son nom, est produit par un petit nombre d'espèces de la famille des diospyrées, peut-être aussi d'autres familles. La principale est un plaqueminier, dont le nom scientifique est *diospyros ebenus*, grand arbre qui croît dans les forêts des côtes méridionales de l'Asie et des îles de Ceylan et de Madagascar. L'aubier de cet arbre est très-épais, d'un blanc assez pur et contraste d'une manière frappante avec le cœur du bois, qui est très-dur et d'un beau noir. Toutefois cet arbre présente plusieurs variétés, dont le bois est loin d'avoir une nuance aussi franche et aussi intense. C'est ce cœur qui est connu sous le nom de *bois d'ébène* ou simplement d'*ébène*. On le retire aussi de l'ébénoxyle, arbre appartenant à un genre voisin des plaqueminiers, et qui croît dans les forêts de la Cochinchine, où il acquiert un très-grand volume, et peut-être encore du mabola (*cavanillea*), arbre de médiocre grandeur, originaire des Philippines et introduit aujourd'hui à l'île Maurice. On distingue dans le commerce trois sortes principales d'*ébène*. La plus belle et la plus estimée est l'*ébène Maurice;* elle nous arrive de l'île de ce nom, en bûches de 2 à 6 mètres de longueur sur 0 m. 10 à 0 m. 40 de diamètre; cette *ébène* est d'un très-beau noir foncé, compacte, serrée, pesante, d'un grain très-fin et susceptible de prendre un beau poli; malheureusement elle est toujours fendue au cœur, et quelquefois marquée de taches blanches, qui la déprécient. L'*ébène noire de Portugal*, ainsi appelée du pays par lequel elle nous arrive et qui la reçoit du Brésil, est, comme la précédente, dure, compacte, serrée, pesante; mais sa couleur est d'un noir violacé avec des veines verdâtres tirant sur le gris foncé. L'*ébène noire veinée de rouge* a la même origine; elle se distingue par sa couleur rouge brun ou rougeâtre moiré de noir. Ces deux dernières sortes arrivent quelquefois en quartiers, mais le plus souvent en bûches de 1 à 2 mètres de longueur sur 0 m. 10 à 0 m. 20 de diamètre; il est plus que probable qu'elles ne proviennent pas du même arbre que la première. Le bois d'*ébène* est lourd et va au fond de l'eau; il répand, quand on le brûle, une odeur agréable; sa saveur est vive et piquante. On dit que, pour aviver sa couleur, les naturels ont l'habitude de l'enfouir dans le sol aussitôt après son abatage. Le bois d'*ébène* est d'un emploi journalier dans l'ébénisterie, la marqueterie et les ouvrages de tour. On imite assez bien ce bois avec celui de poirier, coloré en noir par une décoction de noix de galle et d'alun qu'on étend avec une brosse rude, et lustré ensuite avec un peu de cire chaude. L'écorce qui entoure le bois d'*ébène* a été jadis employée en médecine; sa décoction dans l'eau était préconisée contre la pituite et les affections siphylitiques. On a donné aussi le nom d'*ébène* au bois d'un certain nombre de végétaux très différents du véritable ébénier. Ainsi l'*ébène jaune* paraît être le bois d'un bignone (*bignonia leucoxylon*), qui croît dans l'Amérique du Sud. L'*ébène* rouge est produite par un arbre dont le bois est très-dur et d'un rouge brun, appelé par Rumphius *tanionus littorea;* on donne quelquefois le même nom au bois de grenadille. L'*ébène* verte provient d'une variété du *bignonia leucoxylon* et de l'évilasse, arbre encore peu connu, qui croît à Madagascar, à l'île Maurice et aux Antilles. Tous ces bois, dont la couleur devient plus foncée avec le temps, sont employés aux mêmes usages que l'*ébène* proprement dite.

ÉBÉNÉ, ÉE (é-bé-né) part passé du v. Ebéner : *Du poirier* ÉBÉNÉ.

ÉBÉNER v. a. ou tr. (é-bé-né — rad. *ébène*. Change le second *é* en *è*, devant une syllabe muette : *J'ébène, qu'ils ébènent;* excepté au fut. de l'ind. et au cond. prés. : *J'ébènerai, nous ébènerions*). Techn. Donner la couleur, l'apparence de l'ébène à : ÉBÉNER *du poirier, du tilleul.*

S'ébéner v. pr. Prendre la couleur, l'apparence de l'ébène : *Le poirier* S'ÉBÈNE *très-bien.*

EBENFURT, ville d'Autriche, prov. de la Basse-Autriche, à 33 kilom. de Vienne, sur la rive gauche de la Leitha; 2,300 hab. Elle est entourée de murs en ruines et de fossés et renferme une ancienne église et un château moderne. Manufactures de drap, de papier et de coton.

ÉBÉNIER s. m. (é-bé-nié — rad. *ébène*). Bot. Nom vulgaire du plaqueminier, dont le bois est connu sous le nom d'ébène : *L'*ÉBÉNIER *est très-commun dans l'île Maurice.* (De Jussieu.) ‖ *Faux ébénier*, Nom vulgaire du cotyse aubours : *En piétinant cette terre, je m'appuyais à un* FAUX ÉBÉNIER. (Alex. Dum.) ‖ *Ebénier des Alpes*, Nom vulgaire du cotyse aubours. ‖ *Ebénier épineux*, Nom d'un palmier de l'Amérique du Sud. ‖ *Ebénier de montagne*, Syn. de BAUHINIE ACUMINÉE. ‖ *Ebénier d'Orient*, Syn. de MIMOSA LEBBECK.

— **Encycl.** L'*ébénier* est un arbre du genre plaqueminier (*diospyros ebenum*) et de la famille des ébénacées. Sa tige, très-élevée, se divise en rameaux à écorce grise ou noirâtre, portant des feuilles alternes, oblongues, entières, coriaces, luisantes, d'un vert foncé en dessus et blanchâtre en dessous, et des fleurs réunies en bouquets axillaires, auxquelles succèdent des fruits charnus, ovoïdes et brunâtres. Cet arbre croît dans l'Asie méridionale, à Ceylan et à Madagascar. Son bois est bien connu sous le nom d'*ébène*. Ses fruits ont une pulpe blanche et molle, qui exhale l'odeur de la pomme de reinette; les naturels les mangent avec plaisir. On connaît une variété, appelée *sapat negio*, qui a des fruits très-gros et croît à l'île de la Réunion. V. PLAQUEMINIER.

ÉBÉNIN, INE adj. (é-bé-nain, i-ne — rad. *ébène*). Qui est comme l'ébène; qui est de couleur d'ébène : *Une couleur* ÉBÉNINE. *Un noir* ÉBÉNIN. ‖ Très-peu usité.

ÉBÉNISTE s. m. (é-bé-ni-ste — rad. *ébène*). Techn. Ouvrier qui fait la menuiserie de luxe et confectionne particulièrement les meubles d'appartements : *Un bon* ÉBÉNISTE *doit d'abord être un bon menuisier, car il est obligé de faire la carcasse de tous les meubles, qu'il recouvre ensuite de plaques minces de bois précieux.* (Moléon.) *Mon ami, n'êtes-vous pas janséniste, disait un confesseur à son pénitent? — Non, mon père, je suis* ÉBÉNISTE.

— **Encycl.** Les vers suivants se lisaient, il y a quelques années, collés à la vitre d'une modeste boutique d'*ébéniste en vieux*, comme portait l'enseigne. Ils nous semblent ne manquer ni de savoir, ni de tour, et mériter de prendre place ici : il est peu de vers techniques d'une valeur plus poétique :

Votre lit tremble-t-il en tous ses assemblages?
Un fauteuil de ses pieds, de ses bras est-il veuf?
Nous savons faire ici de robustes collages,
Lesquels ont la durée et tout l'éclat du neuf.
Or, on peut confier tout à nos mains habiles,
Les meubles élégants ou simplement utiles,
Produit de l'art moderne ou des temps éloignés,
Et d'un parfum étrange encor tout imprégnés.
C'est d'abord le bahut, noir et sévère ouvrage,
Brodé par l'art naïf aux jours du moyen âge,
Où les dames serraient l'or et les lins filés,
La lourde argenterie aux contours ciselés
Qui versait ses reflets sur la vaste ramure
Du dix-cors où le maître appendait son armure.
Et puis nous restaurons tous ces bijoux sans prix,
Patronnés par François de France et Léon Dix,
Où Phidias surpris semble aimer à revivre.
Après il faut passer bien des feuillets du livre,
Car pendant de longs jours l'art s'éteint dans le sang!
Sous Louis Treize, il cherche à reprendre son rang.
Et Boule, réformant tous les meubles grotesques,
Couvre d'écaille et d'or ses souples arabesques,
Aidé du ciseau seul, pour s'ouvrir un chemin,
D'ébéniste il devient mosaïste romain.
Eh bien! de ces trésors d'un travail admirable
A nos bras exercés aucun n'est redoutable,
Et l'œuvre de l'ancêtre à jamais respecté
Retrouve en peu de temps l'éclat et la beauté.
Ecoutez, je voudrais vous parler d'autre chose.
Nous réparons aussi le meuble en bois de rose
Qui rappelle Boucher, Watteau, folie, amour,
Les seigneurs parfumés, le vice et Pompadour
Et je n'oublierai rien, ni les meubles sévères,
Aux souvenirs d'Egypte, aux têtes de chimères;
L'Empire, qui couvrait de l'or des nations
Son acajou furtif; les Restaurations
Avec leurs meubles plats aux faces anguleuses,
Siéges et canapés aux formes ennuyeuses
Que l'on retrouve encore en plus d'une maison,
Qu'on garde par respect (et non pas sans raison,
Car ils sont bien construits). — Voyez la longue liste
Etalée à vos yeux! — C'est pourquoi l'ébéniste,
Connaissant vos besoins, industriel soldat,
Fait tout ce qui concerne, en un mot, son état.

ÉBÉNISTERIE s. f. (é-bé-ni-ste-rî — rad. *ébéniste*). Techn. Métier d'ébéniste; art de confectionner les meubles de luxe : *L'*ÉBÉNISTERIE *n'est que la menuiserie de luxe.* ‖ Travail d'ébéniste : *Ici des boîtes en* ÉBÉNISTERIE *prétentieusement faites, et qui ne pouvaient servir à rien.* (Balz.)

— **Encycl.** L'*ébénisterie* est l'art de la fabrication des meubles, comprenant une architecture particulière, technique, et tous les métiers qui concourent à cette fabrication. L'*ébénisterie* se compose de plusieurs parties, dont chacune est l'objet d'une profession à peu près spéciale; telles sont la menuiserie, la sculpture, la moulure; puis de subdivisions pour chaque espèce de meubles, ce qui donne lieu à une certaine quantité de métiers différents, comme ceux des chaisiers, des menuisiers en fauteuils, des menuisiers en buffets, des ajusteurs pour tables, guéridons, etc., des serruriers en meubles, etc. Il faudrait encore ajouter, pour être complets, les tourneurs, découpeurs, marqueteurs et incrusteurs, qui appartiennent à des professions bien spéciales, mais dont les travaux relèvent, dans la plupart des cas, de l'*ébénisterie;* puis les monteurs en bronze qui ajustent les moulures ou appliques de métal sur les meubles, et qui sont compris dans la catégorie des ouvriers en bronze et non dans celle des ouvriers ébénistes. Rien n'est plus varié que les travaux d'*ébénisterie*, tant par la diversité des objets fabriqués que par le nombre des bois employés, par la différence des dessins ou modèles à exécuter, et enfin par les nombreuses opérations auxquelles donne lieu l'exécution. Les principales sont d'abord celles de la menuiserie ordinaire, c'est-à-dire le débitage, la préparation, le corroyage, le dressage du bois, la confection des rainures, tenons et mortaises; puis l'emboîtage des diverses pièces qui forment un seul morceau, telles qu'une porte, un panneau, et enfin l'assemblage des morceaux qui composent le meuble entier, en comprenant la pose des ferrures et pièces de serrurerie nécessaires; viennent ensuite l'ajustage des moulures, sculptures et autres appliques; le placage, le ponçage et le vernissage. A toutes ces opérations, il faut ajouter la teinture qui, dans plusieurs cas, est exécutée séparément avant le vernissage.

Nous possédons peu de renseignements sur l'organisation industrielle de l'antiquité. Nous savons, par les documents archéologiques, que les anciens possédaient un mobilier façonné comme le nôtre, sinon dans ses dispositions, du moins quant aux procédés de construction, sauf les modifications apportées par l'outillage, la division du travail et les nécessités économiques. Au moyen âge, ce que nous nommons l'*ébénisterie* n'était pas tout d'abord distinct de la menuiserie. Le menuisier travaillait le bois et le faisait servir à tous les usages, aussi bien à la construction des grandes boiseries des portes, auvents, etc., qu'à la confection des siéges, lits, tables et coffres; il entrait même dans les opérations de son métier de recouvrir les panneaux de parchemin ou d'un enduit de chaux et de fromage, quand on devait décorer ces panneaux de peinture. Les essences employées alors présentaient peu de variété. Le chêne, très-abondant dans la plus grande partie de l'Europe, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Lombardie, était à peu près le seul bois en usage pour les meubles comme pour les boiseries; le noyer pouvait être tout aussi bien employé, et pourtant on en trouve peu d'exemples dans les spécimens qui nous sont restés. Quant aux meubles eux-mêmes, ils se réduisaient à un petit nombre de modèles auxquels l'artisan faisait subir les modifications que lui inspirait son génie; encore ces modifications étaient-elles presque toutes décoratives. Le lit, le bahut, le dressoir ou crédence, le fauteuil, nommé *faudesteuil*, la chaire (dont nous avons fait le mot CHAISE), le banc et le coffre, voilà à peu près au complet tout le mobilier du moyen âge. Le coffre y jouait un grand rôle : il y en avait de toutes dimensions et de formes assez variées, quoique se rattachant toutes au type primitif, c'est-à-dire à la caisse carrée ou oblongue. L'ornementation consistait d'abord en chanfreins, moulures et nervures, et en quelques rares fleurons très-simples entaillés par le menuisier lui-même; quand elle se fut enrichie, comme on la voit dans les exemples du XIVe siècle, du style nommé avec raison le *gothique fleuri*, la sculpture devint distincte de la menuiserie, et donna lieu à une profession nouvelle et spéciale, celle des *imagiers*, qui travaillaient également la pierre et le bois. Ceux-ci exécutaient les figures, animaux, fleurons fouillés qu'ils semaient à profusion sur toutes les faces des meubles; pendant longtemps encore pourtant les menuisiers continuèrent à sculpter les ornements les plus simples, les arrêts de chanfreins ou de moulures, les parchemins enroulés, les gravés et les corbeaux ou consoles qui ne formaient point cul-de-lampe et n'étaient point trop ouvragés. Avec le développement du luxe et de l'art de travailler le bois, vint la coutume de se servir de petits coffres dans lesquels on serrait les bijoux, les vases précieux, les vêtements de prix; ces coffres, dont les dimensions variaient suivant la destination et le goût du propriétaire, étaient encore d'une assez belle grandeur, mais pouvaient passer pour extrêmement petits comparés aux bahuts énormes qui tenaient lieu de buffets, d'armoires et de commodes. Ils étaient, en général, confectionnés avec soin et richesse, ornés de sculptures et de ferrures découpées, repoussées et gravées. La plupart se rapprochaient, par leur forme, du coffre primitif, mais la profusion d'ornements les en faisait différer sensiblement, et quelques-uns étaient de véritables châsses destinées à contenir des richesses profanes plus réelles que les reliques. Ces coffres et coffrets étaient compris sous la désignation générale d'écrins; ceux qui les fabriquaient formèrent bientôt dans la corporation une profession particulière, celle des écriniers, ne s'occupant que de l'ajustage des pièces et faisant exécuter la sculpture et la ferrure par les imagiers et les ferronniers. Ils étaient à peu près ce que sont de nos jours les tabletiers, ces ébénistes en petit.

En Italie, où le chêne était moins abondant que dans les parties plus septentrionales de l'Europe, où on possédait en revanche des essences qui joignaient à la solidité la finesse et la beauté de couleur, telles que le citronnier, où enfin le commerce du Levant avait introduit des objets byzantins exécutés avec des bois précieux par leur dureté, leurs nuances, leur poli et même leur senteur, on confectionna des meubles dans lesquels ces bois de provenance orientale eurent une large place; on varia les couleurs à l'aide d'incrustations; on en vint même à incruster dans le bois de l'ivoire, des pierres, des ornements en métal et, plus tard, des faïences. De tous les bois, l'ébène, en raison de sa dureté, de la beauté de son poli, jointes à sa couleur noire, qui tranchait si vivement sur les tapisseries et les décorations, fut celui qui jouit de la plus grande faveur. On l'employa comme moulures; on s'en servit pour encadrer des panneaux de citronnier, et l'on construisit même des meubles entiers avec cette essence. Ce fut là la grande mode de la Renaissance. Il va sans dire que, tant par le soin et la finesse du travail, que par la difficulté inhérente au bois dur, il fallut des ouvriers spéciaux. En raison de cette spécialité, ils furent désignés sous le nom d'ébénistes, ouvriers en ébène.

Ce qui était une spécialité est devenu la généralité. Il y avait cette différence entre les écriniers et les ébénistes, que les premiers confectionnaient des écrins, coffrets, châsses, tandis que les seconds construisaient des meubles de toutes sortes, lits, bibliothèques, crédences ou dressoirs, ainsi que ces cabinets si curieux et si riches, ornés à l'extérieur d'incrustations d'ivoire ou de métal, et de peintures à l'intérieur, avec fermoirs à secret, espèces d'écrins réunis en un seul coffret. C'est ce meuble qui, ajusté sur une table ou enfermé dans une armoire, est devenu le bureau-secrétaire. Avec l'usage des essences exotiques, des bois de couleur et des incrustations, vint la mode de la marqueterie sur meuble, nécessitant le placage. Le meuble était construit de chêne, puis alors revêtu de plaques minces de bois différents, agencés suivant certains dessins et ajustés adroitement. Plus tard, lorsqu'on cessa d'orner les meubles avec la marqueterie, et quand le bois de rose et l'acajou furent à la mode, on remplaça les petites plaques par une seule plaque de grande dimension, qui servit comme les précédentes à revêtir les surfaces extérieures. C'est là le placage.

Indépendamment des raisons d'économie, d'autres, non moins importantes, nécessitent l'emploi de ce procédé. L'acajou est un bois assez tendre, très-cassant, n'offrant qu'une très-médiocre résistance, et qui se fend au moindre coup dans le sens de la longueur. On comprend que des meubles fabriqués entièrement avec ce bois ne présenteraient aucune solidité, aussi est-on forcé de construire toute la masse avec du chêne, qui offre, lui, beaucoup de résistance, et subit moins que la plupart des autres bois l'influence de l'atmosphère, quand il est resté quelque temps en chantier après avoir été débité en planches. Mais comme il est d'un poli moins fin et reçoit moins bien le vernis que l'acajou, le noyer, le citronnier, etc., et qu'en outre sa couleur jaunâtre ou brune est considérée par un grand nombre de personnes comme moins belle que celles des bois rouges, roses, violacés et tachetés ou veinés, on décore la construction de chêne en la revêtant, comme il vient d'être dit, de feuilles d'acajou, de bois de rose, d'érable, etc. Pour le noyer, on n'a point recours à ce procédé, ce bois étant très-solide et n'ayant qu'un seul inconvénient, celui de *travailler*, comme disent les ouvriers, c'est-à-dire de se gonfler et de se retracter; encore ne produit-il cet effet que suivant les conditions dans lesquelles l'arbre a été débité. Les ouvriers qui connaissent cette propriété, et qui ont quelque souci de la durée et de la perfection de leur ouvrage, obvient à cet inconvénient en laissant du *jeu*, c'est-à-dire en ajustant les pièces de telle sorte que, tout en restant maintenues assez étroitement, elles conservent assez de place aux jointures pour se gonfler et se rétrécir sans se fendre ni faire éclater les joues des rainures ou mortaises qui les retiennent. Pourtant, malgré ces précautions, quand les panneaux en noyer sont quelque peu minces et que le meuble subit un brusque changement de température, il arrive que le bois se fend tout à coup, alors même que la construction remonte à un temps très-éloigné. Aujourd'hui les bois employés le plus communément par *l'ébénisterie* sont : le chêne, le noyer, le palissandre pour les pièces massives; l'acajou et l'érable pour les placages; le hêtre pour les carcasses de fauteuils, de canapés, pour les siéges teints en noir et pour les ceintures de table; le merisier pour les chaises imitant l'acajou. Au siècle dernier, on faisait un grand usage du merisier pour toutes sortes de meubles; il est léger et plus solide que l'acajou, dont il a la couleur; mais il a le grave inconvénient de se piquer aux vers, ce qui l'a fait abandonner pour la plupart des objets auxquels on le faisait servir autrefois. L'ébène, le citronnier, le bois violet et un grand nombre d'autres essences exotiques, sont encore employés pour la fabrication des meubles riches, tantôt comme pièces massives et apparentes, tantôt dans les parties décoratives seulement. Mais la teinture des bois, parvenue maintenant à un haut degré de perfection et de variété, a permis de remplacer les essences exotiques, dans un grand nombre de cas, par des imitations très-satisfaisantes à tous les points de vue. Les marqueteries elles-mêmes se font assez souvent avec des bois teints.

Les nombreuses et importantes modifications apportées dans l'outillage ont changé considérablement les conditions de l'*ébénisterie*. Ce n'est plus l'art d'autrefois, mais un métier qui diffère peu de la menuiserie, si ce n'est pour l'ajustage des parties ornementales. Encore, les menuisiers de nos jours sont-ils plus capables que les ouvriers ébénistes d'exécuter des meubles faits sur les modèles anciens. La plupart des opérations se font d'une façon presque mécanique et par des ouvriers spéciaux; le bois, débité en chevrons, en planches et en feuillets par les scieries à vapeur, est dressé tantôt à la mécanique, tantôt par des compagnons affectés à ce seul travail. Les parties moulurées sont exécutées de même chez des fabricants spéciaux, à l'aide d'un outillage approprié à cet effet; quelquefois les moulures sont appliquées après coup sur la construction et ces moulures *dressées au banc* ont toutes les mêmes profils. Les ornements de l'*ébénisterie* ordinaire, frontons, sculptures de dressoirs, volutes de pieds de lits, etc., en noyer et en acajou, sont de même façonnés mécaniquement à l'aide de la toupie. Il ne reste à l'ébéniste qu'à ajuster les diverses parties d'un meuble, à coller les appliques, moulures, etc., ce qu'on appelle *habiller* le meuble, à le plaquer et à le vernir. L'ajustage, dans l'*ébénisterie*, est souvent inférieur, quant à la solidité, aux assemblages de la menuiserie; on y sacrifie toujours quelque peu à l'apparence; aussi les opérations les plus délicates, celles où l'on apporte le plus de soin, sont-elles le placage, le ponçage et le vernissage.

Il serait beaucoup trop long de passer en revue ici les nombreux procédés employés pour la fabrication des diverses espèces de meubles qui, chacune, font l'objet d'une spécialité. Nous devons nous borner à quelques notions générales. La science de l'ébéniste consiste à connaître les qualités des bois qu'il emploie, l'usage qu'on en peut faire et les conditions de travail qu'il exige; en second lieu, elle a pour objet la lecture des plans ou dessins, c'est-à-dire la construction en idée. Avant de commencer un ouvrage, il faut tout d'abord se rendre compte de ses dispositions, des assemblages qu'il nécessitera et des mesures que devront avoir les diverses pièces, leurs ressauts, leurs saillies, pour que toutes concordent entre elles. Dans l'*ébénisterie* ordinaire, commune, cette science est aussi rare que peu nécessaire; les ouvriers travaillent suivant des données connues, d'après des mesures fixées et à peu près invariables; ils n'ont besoin d'aucune recherche ni d'aucune imagination. Il n'en est pas de même de ceux qui exécutent des meubles d'après des dessins ou des plans qui leur sont livrés; ceux-là doivent allier à l'art manuel du menuisier la science du constructeur; mais ils sont en petit nombre, et c'est leur rareté qui rend si cher le meuble le plus simple, mais dont l'exécution doit être faite suivant un dessin déterminé et sortant des formes et des proportions communes et routinières. L'*ébénisterie* de luxe est certainement traitée d'une façon remarquable par quelques fabricants spéciaux, qui ont su s'attacher des dessinateurs, mais qui ont le tort de copier trop souvent des modèles appartenant aux anciens styles, au lieu d'en créer en rapport avec nos besoins, nos modes et les dispositions des appartements modernes. Quant à l'*ébénisterie* ordinaire, elle reste enfermée dans la routine, ne cherchant point à trouver des agencements meilleurs, des formes plus élégantes, des profils plus heureux et conciliables avec l'économie de la fabrication. Il faut pourtant noter depuis quelque temps, et surtout depuis l'Exposition universelle de 1867, un progrès en ce sens. Pour l'activer, il serait utile de fonder une école industrielle d'*ébénisterie*, où seraient enseignés tout à la fois les procédés manuels concernant le travail du bois, les principes de construction et d'ornementation appliqués à ce travail, le dessin de plans et d'ornements, le modelage et les éléments de sylviculture et de chimie nécessaires pour connaître les propriétés particulières des différentes essences et pour pratiquer la teinture des bois; enfin il devrait être fait, dans cette école, un cours d'archéologie appliquée au mobilier, par un professeur capable de joindre la démonstration à l'exposition et de dessiner au tableau noir les modes d'assemblage, les dispositions ornementales, les profils des moulures des divers styles et des diverses époques. Cette école serait d'autant plus utile que l'*ébénisterie* est une des industries françaises qui ont le plus d'importance; elle pourrait en acquérir chaque jour une plus grande si elle réalisait certains progrès. L'*ébénisterie* emploie un nombre considérable d'ouvriers, à Paris, son siége principal; elle occupe presque entièrement l'un des grands quartiers de la ville, le faubourg Saint-Antoine; mais cette industrie est de plus en plus envahie par l'élément étranger. Il y a vingt-cinq à trente ans encore, la majorité des ouvriers ébénistes, à Paris, était française; aujourd'hui cette majorité est étrangère; les Allemands y tiennent une grande place, et si cet état de choses continue, dans quelques années l'*ébénisterie* française sera allemande par le personnel employé. C'est là une sorte d'importation contre laquelle il faut se mettre en garde. Ce ne sont point, il est vrai, les objets qui sont importés, mais c'est le travail qui l'est, et ceci suffit pour porter une sérieuse atteinte à l'industrie nationale. Néanmoins, l'*ébénisterie* française, malgré la très-sérieuse concurrence de l'Allemagne et de l'Angleterre, a conservé le rang qu'elle a presque toujours occupé; dans les ouvrages artistiques et de luxe, elle a remplacé l'*ébénisterie* italienne qui, très-florissante autrefois, est devenue inférieure aux trois autres et ne se distingue plus guère que par ses marqueteries et ses incrustations.

ÉBÉNOXYLE s. m. (é-bé-nok-si-le — du gr. *ebenos*, ébène; *xulon*, bois). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des ébénacées. ‖ On dit aussi ÉBÉNOXYLON.

ÉBÉNUS s. m. (é-bé-nuss — mot lat.). Bot. Nom scientifique de l'ébénier. ‖ Syn. d'ANTHYLLIDE, genre de légumineuses.

ÉBER (Paul), hébraïsant et théologien allemand, né à Kissingen, en Franconie, en 1511, mort à Altenbourg en 1569. Il étudia d'abord auprès de son père et continua ses études à Anspach. C'est en revenant malade de cette ville, à l'âge de treize ans, qu'il fit une chute de cheval dont il demeura bossu. Il termina néanmoins ses études à Nuremberg, et fut si érudit que Mélanchthon, qui le fit son secrétaire, l'appelait *son répertoire*. Il accompagna Mélanchthon au collége de Worms, devint ensuite professeur de grammaire et de philosophie, et succéda à Forster dans la chaire d'hébreu. On a de lui une *Exposition des évangiles du dimanche;* un *Calendrier historique;* une *Histoire du peuple juif, depuis le retour de Babylone jusqu'à la destruction de Jérusalem*, et enfin un *Dictionnaire des monnaies, poids et mesures;* tous ces ouvrages sont écrits en latin.

ÉBÉRARD, duc de Frioul, mort vers 865. Il fut investi de son duché par l'empereur Lothaire, petit-fils de Charlemagne. Il épousa Gisèle, fille de son bienfaiteur, et en eut, entre autres enfants, Bérenger, qui devait être successivement duc de Frioul, roi d'Italie et empereur.

EBERBACH, ville du grand-duché de Bade, cercle du Bas-Rhin, ch.-l. de bailliage, sur la rive droite du Necker, à l'embouchure de l'Ittersbach et à 39 kilom. E. de Manheim; 3,800 hab. Belle église protestante; forges, moulins à céréales, moulins à plâtre, tanneries; fabriques de perles fausses. Commerce de bois, navigation. L'abbaye d'Eberbach, convertie en asile d'aliénés et en maison de détention, fut fondée en 1131, par saint Bernard, au pied des montagnes du Taunus. La tradition rapporte que le saint fondateur, se reposant sur une pierre, vit un sanglier lui dessiner avec son museau le plan de l'abbaye. Une petite chapelle, appelée *Bernardsruhe*, a été élevée sur le lieu présumé de l'apparition. « Les moines de ce couvent furent de rudes travailleurs, dit M. Ad. Joanne. Ils défrichèrent les bois, plantèrent des vignes, et se montrèrent en outre aussi habiles industriels qu'heureux agriculteurs. Dès 1160, ils exportaient leurs vins à Cologne, où ils avaient un entrepôt particulier. De plus, ils possédaient des fabriques de drap, des tanneries, des moulins à farine et à foulon. Ils eurent cruellement à souffrir de la guerre des paysans. Les insurgés leur burent, en quatorze jours, 80 pièces de vin. »

Les parties les plus curieuses des bâtiments monastiques construits, du XIIe au XVe siècle, sont : le dortoir (81 mètres de long sur 14 de large) et la salle capitulaire, convertie en magasin à bois. L'église, connue sous le nom de *Klosterkirche*, bâtie en 1816, renferme de nombreux monuments funéraires, entre autres ceux de Gerlach, archevêque de Mayence (1371), et du duc Adolphe II de Nassau (1474).